

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 409

non-membres: 30 francs (compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2)

Octobre 2000

Evoquant l'anglomanie à la mode, Antoine Blondin constatait: «Parler l'anglais sans le savoir, c'est ce qui menace désormais les descendants de M. Jourdain, dont les ancêtres, eux, parlaient le latin sans le comprendre. Etrange aventure.»

## Arguer

Ce verbe présente des difficultés tant orthographiques qu'orthographiques. Il s'écrit avec un tréma sur le *e* muet et le *i* qui suit le radical: *j'arguë, ils arguënt, nous arguïons, vous arguïez* (jamais de tréma sur le *u*).

Il doit se prononcer *ar-gu-er* (comme tuer et non comme nar-guer).

*Arguer* s'emploie transitivement et intransitivement: arguer de faux un document; arguer d'un accident pour expliquer un retard; arguer mal à propos d'un fait.

(Défense du français, n° 409, octobre 2000)

## Bénélux ou Benelux?

Dans leur quasi-totalité les dictionnaires et manuels de règles typographiques sont d'accord (chose rare) pour orthographier Benelux (sans accent). Ce qui est conforme à la logique, cet acronyme étant formé des lettres initiales de BELgique/BELgium, NEderland, LUXembourg. La forme francisée *Bénélux*, préconisée par certains ouvrages (*Quid, Le Ramat typographique*), n'est plus guère suivie.

(Défense du français, n° 409, octobre 2000)

## Connecter, connexion

Le verbe *connecter* donne le substantif *connexion*. Il ne faut donc pas se laisser abuser par l'exemple «détecter/détection».

*Connecter* c'est unir par une *connexion*, brancher, mettre en liaison deux ou plusieurs appareils ou réseaux électriques.

La *connexion* (latin *connexus*) est le rapport, l'enchaînement, l'analogie, l'affinité entre deux choses connexes: faits, idées en étroite connexion; connexion entre les lois et la morale. Syn.: *connexité*.

(Défense du français, n° 409, octobre 2000)

## Détoner, détonner

La distinction orthographique entre ces deux verbes permet de repérer, à l'écrit, le sens de chacun d'eux.

*Détoner* (faire explosion), quoique dérivé de *tonner* et *tonnerre*, ne prend qu'un seul *n*, de même que *détonation*, *détonateur*.

*Détonner*, dérivé français de *ton*, signifie «sortir du ton juste» et s'orthographie avec deux *n*.

(Défense du français, n° 409, octobre 2000)

## Ebaubir, ébaudir

*Ebaubir*, de l'ancien français *abaubir*, formé sur *baube* (bègue), signifie «être surpris au point de bégayer». *S'ébaubir*: s'étonner au plus haut point. «*Je suis toute ébaubie et je tombe des nues*» (Molière). On se gardera de confondre ce verbe avec *ébaudir*, c'est-à-dire «mettre en allégresse». S'emploie surtout à la forme pronominale au sens de «se réjouir, se divertir»: «*Allons nous ébaudir et dîner tous ensemble*» (Boursault). On rencontre aussi la forme *s'esbaudir* (vieille).

(Défense du français, n° 409, octobre 2000)

## Fait(e) mienne

«J'ai adopté cette idée depuis longtemps, et je l'ai «fait» mienne.» C'est là une erreur qui se rencontre encore trop souvent. Dans cet exemple, il faut accorder le participe passé *fait(e)* puisque *mienne* n'est pas complément du verbe mais attribut, et c'est sur *l'*, complément placé avant le participe, que doit se faire l'accord. La forme correcte est soit «*J'ai fait mienne cette idée*» soit «*Cette idée, je l'ai faite mienne*».

(Défense du français, n° 409, octobre 2000)